# Projet

# de la

# Coopérative écologiste

Octobre 2012

# *Sommaire*

Avant-propos .....3

Charte .....3

Préambule :
le fond et la forme .....5

1. Définition .....5

Schéma de la Coopérative écologiste .....7

2. Les Objectifs .....8

3. Principes de Fonctionnement .....10

4. Démocratie Rénovée :
les Assemblées citoyennes .....11

5. Partenariats .....11

# Avant-propos

Nous, citoyen-Es écologistes, appelons tous les collectifs, les associations, ONG, mouvements écologistes, les formations politiques, entreprises, syndicats, médias, lanceurs d'alertes et les citoyens désireux de valoriser les débats de l'écologie politique, le partage des savoirs et la convergence des actions.
Il s'agit de créer et de faire vivre un réseau de solidarité novateur ouvert à toutes et à tous afin d'être capable de porter les véritables transformations écologistes dont notre société a besoin.

Le terme de "coopérative écologiste" est un nom générique provisoire.
La version du projet présenté ci-dessous a été élaborée par un groupe de travail composé par des membres du réseau coopératif d'Europe Ecologie les Verts.
Le projet associatif "coopérative écologiste" est un projet qui permettrait juridiquement le rassemblement horizontal des personnes physiques et des personnes morales au niveau Européen, dans un premier temps, et international à terme.
Pour garantir l'indépendance et la liberté de ses membres, le projet associatif "coopérative écologiste" ne serait nullement un parti politique, il ne présenterait pas de candidats en son nom aux élections, tant nationales que locales.

# Charte

## Pour une coopération de l'écologie ouverte sur les sociétés

L'engagement dans la construction d'une coopérative écologiste universelle, s'inscrit dans une vision du Monde répondant à des principes fondamentaux :

- La sagesse, la responsabilité écologique
- La justice sociale
- La démocratie participative
- La non-violence
- Le développement soutenable
- Le respect des droits humains et de la diversité

**Nous signataires de la présente charte, nous nous engageons pour** :

- La défense de la biodiversité et du vivant, instaurant un rapport respectueux et non violent entre l'être humain et la nature, et excluant l'exploitation mercantile du vivant *(1)
- La défense d'une transition écologique qui offre une alternative au productivisme et de la croissance mythifiée peu soucieuse du caractère limité des ressources de la planète et du respect des droits humains.

- La remise en cause du développement du nucléaire civil et militaire pour répondre efficacement aux crises énergétiques, économiques et sociales.

- La remise en cause de l'extraction, de la consommation et de la marchandisation des ressources fossiles.

- La promotion de la solidarité et du partage équitable des richesses, facteurs de lien social et de préservation de la dignité humaine : une économie sociale et solidaire entre les peuples, les générations, les territoires et les travailleurs dans le respect des êtres vivants et de leur environnement.

- La construction du vivre ensemble dans une société ouverte et émancipatrice par la culture de paix et de non violence

- Le refus de toutes les discriminations, qu'elles soient liées à l'origine, au sexe ou genre, à l'orientation sexuelle, à l'âge, au handicap, aux orientations politiques, religieuses, philosophiques ou au lieu de résidence…

- L'affirmation de la liberté d'expression, de la liberté de circulation, de l'accès au savoir, à la culture, à l'éducation, à la santé et à la satisfaction des besoins élémentaires dans la dignité.

- Le développement de la démocratie participative et directe par le respect et la représentation des opinions minoritaires, l'iségoria, (*) la valorisation de l'écoute, la prise de décision au consensus, la concertation, le non-cumul des mandats et le tirage au sort, le recours à l'intelligence collective et au décloisonnement des organisations dans une recherche d'horizontalité et de transparence.

***L'ensemble de ces valeurs sont des volets indissociables de notre vision du Monde et des transformations que nous souhaitons y mener.***

(1) nous entendons par vivant, l'ensemble des espèces animales (dont les humains), et végétales.
*(*) l'iségoria : égalité de la parole dans l'Athènes antique*

# Le fond et la forme

L'idée de la Coopérative écologiste, est de placer l'homme et la nature au centre des orientations sociétales déterminantes, tenant compte de la finitude de notre planète. La coopérative écologiste est un mouvement transnational global de l'écologie politique citoyenne qui se veut une libre association.
L'ensemble des membres de la coopérative écologiste s'engage au respect de sa charte des valeurs et des principes du mouvement, nommément et individuellement.

# Définition

La coopérative écologiste désigne une libre association de personnes physiques et de personnes morales. L'ensemble des membres regroupés ou associés au sein de la coopérative écologiste œuvrent pour atteindre des objectifs communs et satisfaire des besoins communs nécessaires permettant la transition écologique de la société.

Promotrice de l'implication de la communauté dans sa recherche d'une véritable souveraineté populaire, la coopérative écologiste et ce qu'elle possède, appartient à chacun de ses membres. Les moyens financiers y sont équitablement répartis et gérés en toute transparence. Les décisions sont prises démocratiquement dans un constant souci d'horizontalité. Le pouvoir étant exercé de manière décentralisée et collective, les décisions de la coopérative écologiste sont l'émanation de la volonté de ses membres. Chaque membre de la coopérative écologiste conserve son autonomie et ses libertés d'action et d'expression dans la mesure où il n'agit pas en qualité de porte-parole. Et réciproquement la coopérative écologiste ne se substitue ni à ses membres ni à leurs décisions.

En ce sens, la coopérative écologiste se caractérise par la rupture avec un mode de fonctionnement cloisonné et technocratique, qui relève d'une confiscation hiérarchique. La coopérative écologiste est ouverte à tous les courants de pensée et à toutes les familles politiques signataires de la charte. Elle valorise la convergence des luttes associatives et citoyennes. Elle encourage, coordonne et véhicule les expertises citoyennes, le travail collaboratif et l'intelligence collective.
Elle se veut un outil de relais et de pollinisation pour la solidarité et les mobilisations citoyennes.
Intégrant des réseaux multiples, la coopérative écologiste demeure perméable et polymorphe. A l'image d'un écosystème, sa structure est dynamique et adaptative. Ainsi, elle s'organise pour coordonner et faciliter le travail de ses membres, qui en sont le moteur. Les membres de la coopérative écologiste détiennent l'initiative et la

responsabilité individuelle et collective de l'élaboration, de la conduite et de l'évaluation du projet politique, objet d'élaboration et d'amélioration permanentes. Ils déterminent en outre des orientations et des stratégies collectives dans le but de transformer la vie de la Cité dans le respect de la dignité, des droits fondamentaux et de la préservation des ressources, naturelles et culturelles, afin de mener à bien la transition écologique. L'horizon du projet politique de la coopérative écologiste est par conséquent indépendant du calendrier des échéances électorales.

La coopérative écologiste est un lieu de créativité, d'expérimentation et d'inventivité. Elle encourage l'échange et le partage (la mutualisation), la réflexion et l'action, le débat et le consensus. La coopérative écologiste est donc ouverte à la contradiction ainsi qu'à la remise en question car l'esprit critique constitue un rempart contre la complaisance et le conformisme.

La transparence et l'égalité faisant partie des valeurs fondamentales de la coopérative écologiste, la diffusion de l'information représente une dimension essentielle de son organisation. Assurer l'accès de tous à l'information et organiser les relations de façon horizontale permet une prise de décision réellement participative. Les représentants sont mandatés suite à une large consultation ouverte à toutes et à tous les membres. Effectuée en amont sur les choix proposés et sur les choix à proposer, cette consultation est animée sur le mode du contradictoire.

La communication entre les membres est ouverte et fluide. Les fichiers des membres seront utilisés librement mais avec responsabilité et dans le respect de la loi. L'utilisation des nouvelles technologies et du Web 2.0 permettra un accès libre aux informations, aux contributions, et au processus de décision. Le vote en ligne sera expérimenté.

Dans le but de progresser et d'évoluer continuellement la coopérative écologiste invite ses membres à expérimenter de nouvelles formes de démocratie créative.

# Schéma
# de la Coopérative Ecologiste

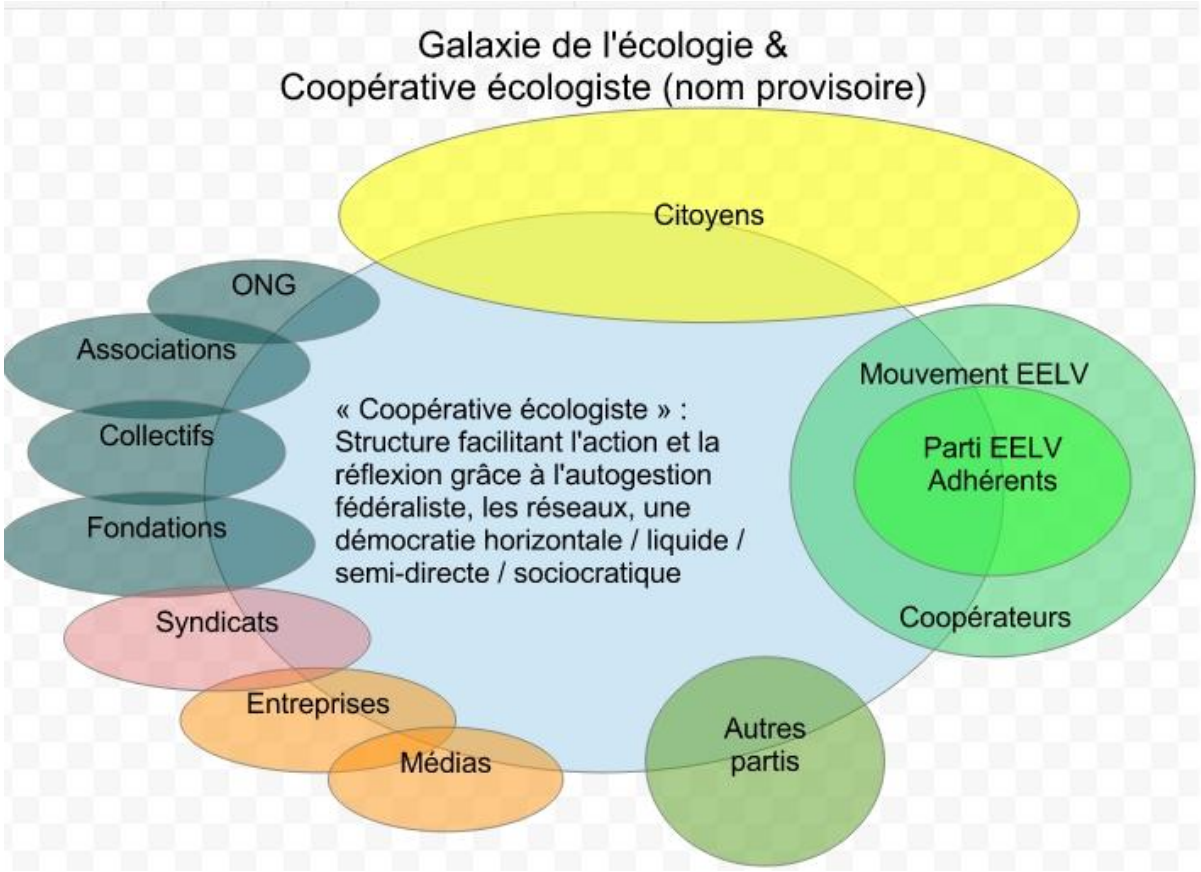

# les Objectifs

La coopérative écologiste œuvrera pour influer sur les pouvoirs publics et orienter l'ensemble des institutions sur la voie de la transition écologique sans se limiter à un territoire ou à une catégorie de la population. Les objectifs prioritaires sont la préservation des ressources, le développement solidaire, la paix et le respect des peuples.
Tenant compte des interdépendances et interactions qui existent entre les différentes dimensions de la vie (économique, sociale, culturelle, environnementale, industrielle, politique, etc.), la coopérative écologiste s'inscrit dans une réflexion éco-systémique ainsi que dans l'articulation et la coordination des actions locales.
La coopérative écologiste « pense global » et « agit local ».

La coopérative écologiste souhaite combattre la logique productiviste à outrance, la domination économique par la finance et les valeurs qui la sous-tendent et l'alimentent : l'individualisme, la compétition, le conformisme, la peur de l'autre, la peur pour soi, la précarité, le dumping social, la surconsommation, qui sont autant de freins à l'émergence d'une conscience collective à même de responsabiliser l'ensemble des êtres humains face à la finitude de notre planète.
Le rassemblement est une étape primordiale du projet de la coopérative écologiste ; il se construit par l'interconnexion et la mise en réseau des regroupements locaux.
La coopérative écologiste soutient les initiatives pour la transition écologique "ici et là-bas". Elle valorise les démarches d'éducation populaire pour une prise de conscience des opinions publiques en insistant sur le lien entre tous les êtres vivants et leur environnement.

Nous considérons que la diffusion de l'information est fondamentale pour délivrer le message de l'urgence de la transition écologique. Afin d'éveiller les consciences et de décoloniser les imaginaires, la coopérative écologiste souhaite porter l'écologie politique sous toutes ses formes pour réinventer la société.
L'éducation populaire, la délibération citoyenne, la réappropriation du territoire et des institutions, la relocalisation des activités productives sont autant de prérequis essentiels à l'implication des individus dans la gestion de la Cité et à la prise de conscience de notre dépendance vis-à-vis des ressources naturelles (organiques, minérales, fossiles…).

Nous souhaitons remettre l'outil au service de l'humain et subordonner, sans la renier, la technologie à la préservation de la planète. La rupture technologique que nous prônons se veut une ouverture vers une multitude d'alternatives choisies de manière démocratique, éclairée et décentralisée, une émancipation vis-à-vis d'une trajectoire qui nous a été imposée comme le montre si bien l'histoire de l'électricité nucléaire.
Nous croyons en la science dès lors qu'elle ne sert pas les seuls intérêts des dominants. Mais nous croyons également en une expertise citoyenne, en un savoir-faire et

des compétences en phase et en équilibre avec leur environnement. Le progrès n'est pas univoque. La fuite en avant n'est pas une avancée.
Nous voulons démontrer la validité pratique des solutions et trajectoires technologiques alternatives proposées par l'écologie politique, aux différents échelons. Cela nous semble possible grâce à la coordination et la mise en relation des acteurs locaux, et à la diffusion des initiatives et expériences réussies, autrement dit, en favorisant la communication entre les membres de la communauté afin d'en faire profiter au plus grand nombre.

Pour mener à bien le projet de la coopérative écologiste nous souhaitons :

- soutenir et participer au mouvement des villes en transition tout en mettant en avant l'idée de transversalité, de lien social, et la communication entre les membres de la coopérative écologiste.

- Intervenir dans des secteurs de la société où la présence et les idées de l'écologie politique sont encore les plus faibles et les plus minoritaires (quartiers populaires, zones périurbaines désindustrialisées, monde rural en voie de désertification); mais aussi chercher à re-créer le lien entre tous les individus quelles que soient leurs origines sociales, économiques ou culturelles.

- Faciliter et animer la mobilisation citoyenne et tisser un réseau de partenariats multiples avec les groupes, collectifs, mouvements, associations, éco-entreprises… qui constituent la constellation écologiste.

- Mettre en place des relations constructives avec les élus, les instances de pouvoir et les partis politiques pour essaimer nos convictions et participer en amont des projets.

- Promouvoir l'éducation et la souveraineté populaire à travers l'organisation d'assemblées citoyennes ponctuelles ou régulières ouvertes à tous sans distinction. Les assemblées citoyennes engagent la coopérative écologiste dans un processus de coproduction permanente avec les forces vives de la société ; elles symbolisent notre conviction que la transformation écologique de la société ne pourra être réelle que si celles-ci participent pleinement à sa définition et se l'approprient.

- Proposer des outils pour renforcer les connexions et la synergie entre les acteurs de notre société.

- Mettre à disposition des outils numériques simples, performants, efficaces et démocratiques pour que les individus, au sein des différentes sphères de la société puissent travailler ensemble et ainsi faciliter l'émergence de mouvements citoyens autogérés.

- Mutualiser les savoirs, les contacts, les méthodes, les innovations, les idées de toutes les forces vives de la société doit permettre de faire converger les luttes de tous ceux qui appellent la transition écologique et sociale de leurs vœux.

# Principes de Fonctionnement

Les fondamentaux :

- Un membre = une voix ;
- Parité : Binôme Femme/Homme systématique ;
- Reconnaissance de la diversité de la société à tous les niveaux ;
- Non Cumul de mandats et de fonctions ;
- Le tirage au sort avec ou sans candidature et les élections sans candidats sont les principes appliqués pour occuper un mandat de représentation ou un rôle/fonction

- Reconnaissance de la diversité de la société à tous les niveaux ;
- Autonomie totale des personnes morales
- Auto-gestion au maximum des personnes physiques tout en appliquant des règles de démocratie participative, liquide, directe;
- Du fédéralisme choisi qui applique la subsidiarité, mandats de coordination et les préférences de travail de chacun;
- Une mise en réseaux avec les personnes morales, les personnes ressources (non-membres) et entre les personnes physiques pour créer des plateformes d'action et de réflexion.
- La coopérative écologiste ne présentera pas de candidats en son nom aux élections externes à son mouvement ; Néanmoins, certains de ses membres pourront librement, au nom d'un parti ou pas, se porter candidat individuellement. Il n'y aura pas de "places" à prendre ni de courants d'influence. En revanche, la coopérative écologiste pourra afficher des grands thèmes de plaidoyer, des luttes à soutenir ou à initier et à fédérer.
- Impossibilité pour les professionnels de la politique de prétendre à toutes les places, de monopoliser les postes décisionnaires et/ou représentatifs du mouvement
- Transparence des comptes: La coopérative écologiste a un budget transparent pour tous et des comptes publics.
- Droit à l'information.
- Concilier les adhésions des personnes morales, des personnes physiques, des partis politiques et des entreprises, ainsi que des scoops et mouvements citoyens.
- Avoir une vision systémique de l'écologie qui implique de prendre en compte la terre entière et ne pas être limité sur son terrain d'action mais ouvrir le périmètre du réseau à l'espace européen sans se limiter.
- La coopérative écologiste sera structurée de façon très souple, non hiérarchique, non calquée sur un quelconque territoire administratif, les frontières entre communes, départements, régions, n'étant que des lignes artificielles tracées sur des cartes, et qui ne correspondent pas à des réalités écologiques.
- Avoir une chaîne de mise en action la plus courte possible.

- Structurer au minimum et laisser à chacun la liberté de fonctionnement local, ce qui permettra de créer/inventer des modes de fonctionnement alternatifs permettant d'accroître la créativité des membres de la coopérative écologiste.

# Démocratie Rénovée : les Assemblées citoyennes

Les assemblées citoyennes sont des événements ouverts à tous et n'ont aucun rôle structurel ou décisionnel. Elles sont ouvertes à la créativité sur la forme et le fond. Elles sont organisées par les groupes de personne physiques.

Ce sont les lieux suprêmes de l'échange, de l'éducation populaire, du débat et des choix dépassant le schéma habituel d'une organisation politique pour travailler sous forme coopérative.

Toute personne physique ou morale peut y participer sans formalité particulière.

Les Assemblées citoyennes engagent la Coopérative écologiste dans un processus de coproduction permanente avec les forces vives de la société ; elles symbolisent notre conviction que la transformation écologique de la société ne pourra être réelle que si celles-ci participent pleinement à sa définition et se l'approprient.

# Partenariats

Les modalités de partenariat se construisent autour de trois axes, (possibilités d'imaginer d'autres formes) :

1. Convention de partenariat
2. Missive de partenariat
3. Partenariat éthique

## 1. Convention de partenariat

PRINCIPES DE LA CONVENTION :

Ces liens passent à la fois par le dialogue, l'initiative commune. Des rencontres seront prévues pour fixer les modalités de partenariat, en particulier les engagements réciproques.
Les personnes morales peuvent signer des conventions de partenariat sans être membres nécessairement. Celles-ci peuvent porter sur des actions communes à long terme, mais aussi sur des actions ponctuelles.
La convention de partenariat contractualise les relations et les engagements entre la personne morale et la coopérative écologiste. Cette convention de partenariat ne lie d'aucune manière les signataires avec d'autres parties prenantes qui ont établies des conventions de partenariat ou missives avec la coopérative écologiste.

La convention de partenariat est un document écrit qui acte de manière contractuelle la relation entre la coopérative écologiste et toute personne morale qui le souhaite. C'est une contractualisation de la volonté d'agir et/ou de réfléchir en complémentarité.
La convention de partenariat tient compte du respect des principes généraux suivant : la durée de l'engagement, la compatibilité des objectifs, la co-responsabilité et la réciprocité.
La durée de l'engagement pourra être ponctuelle.

La convention de partenariat ne peut pas accorder de privilèges ou des conditions particulières de fonctionnement.

## 2. Missive de partenariat :

Dans le cas où le mouvement citoyen n'a pas adopté de structure juridique, il est possible d'établir une missive de partenariat. Cette missive, sous la forme de lettre et non contraignante juridiquement, devra être lue par toutes les parties prenantes avant d'initier toute nouvelle action conjointe entre la coopérative écologiste et le mouvement citoyen.

## 3. Partenariat éthique :

Approche idéologique traduisant un consentement à la démarche de la coopérative écologiste permettant à toute personne morale, signataire de la charte, de se prévaloir d'être partenaire de la coopérative écologiste sans en être membre. De même la coopérative écologiste peut se prévaloir de ce soutien, notamment par le partage de valeurs communes.

Retrouver l'ensemble des travaux du projet sur le site ecolocoop.net